

FORMATION GESTION DE CRISE

Savoir gérer une situation de crise et en limiter les impacts



Se préparer à affronter le pire

Une formation-action pour réduire la durée et l'intensité d'une crise, savoir manager une cellule de crise et organiser la réponse.

- Etes-vous prêt à affronter une situation de crise ?
- Les dispositifs organisationnels, humains et logistiques de gestion de la crise sont-ils opérationnels ?
- Les hommes sont-ils préparés et sauront-ils prendre les bonnes décisions ?
- Des listes d'actions ont-elles été définies ?

Objectifs de la formation

- Comprendre la problématique et les enjeux de la gestion de crise
- Connaître les facteurs déclencheurs d'une situation de crise et le cycle de vie d'une crise
- Situer les rôles et les responsabilités des acteurs, notamment des membres de la cellule de crise
- Cerner les procédures d'urgence, de première réponse à l'incident et la liste des actions prioritaires à déployer
- S'initier à la communication de crise
- Tester le niveau de maîtrise du plan de gestion de crise et la robustesse de la chaîne de commandement à l'occasion d'un exercice de crise intégrée dans la session.

Programme

Tour de table, introduction, situations de crise vécues par les participants

Organisation et bonnes pratiques de la gestion de crise

- ☑ Définitions et caractérisation de la **notion de crise**
- ☑ Exploration des risques majeurs et des **scénarios de crise**
- ☑ Déroulement et **cycles de vie** d'une crise
- ☑ **Dispositifs de secours et de gestion de crise** : objectifs, rôles et responsabilités des différents acteurs, modalités de fonctionnement et de pilotage de la cellule de crise, conduites à tenir
- ☑ **Gestion de l'urgence et gestion de la crise** : procédures opérationnelles (alerte & signalement, réponses à l'incident, ...), logistique de crise, annuaires, check list des actions de la première heure, ...
- ☑ Notions élémentaires en **communication de crise**
- ☑ Préparation de la **sortie de crise** et du **retour à la normale**, relations avec le Plan de Continuité des activités

Conduite d'un exercice de simulation de crise avec retour d'expérience

- ☑ **Simulation d'une situation de crise avec les participants** : conduite d'un exercice sur table permettant de faire participer les stagiaires réunis en cellule de crise sur la base d'un scénario préétabli. Une succession d'évènements portés à la connaissance des membres de la cellule de crise par le formateur permet d'expérimenter en situation la chaîne de commandement, la nature des décisions prises
- ☑ Intégration dans l'exercice d'un volet de communication de crise avec média training : rédaction de communiqué de presse, simulation d'interview filmé
- ☑ Retour d'expérience en fin d'exercice : débriefing collectif permettant de s'interroger sur la situation de crise rencontrée : points positifs, points négatifs, projection sur différents scénarios de crise,
- ☑ Sur demande, identification d'axes d'amélioration du plan et des dispositifs de gestion de crise déployés parmi les organisations d'appartenance des participants

Conclusion et évaluation à chaud de la session de formation gestion de crise

Points forts de la formation

- Formation-action conjuguant des **apports méthodologiques** et des **exercices de mise en situation**
- **Nombreux exemples** et références extérieures
- **Interactivité** des sessions et **interactions** avec les participants
- Remise d'un **guide de gestion de crise** aux participants
- Un **service gratuit de réponse téléphonique** pour répondre aux questions du stagiaire dans le mois qui suit sa participation à la session
- Formation intra-entreprise : **personnalisation** du contenu et de l'animation pédagogique

Publics concernés

- Cadres dirigeants (COMEX, CODIR, membres de cellule de crise)
- Responsables et cadres des fonctions gestion des risques, audit, sécurité, sûreté, gestion de crise
- Cadres de direction et managers de fonctions opérationnels et support
- Responsables de Communication
- Tout collaborateur concerné par la gestion de crise

Durée

- Inter-entreprises : 1 jour
- Intra-entreprise : 1, 2 ou 3 jours selon cahier des charges

Lieu de la formation

- Inter-entreprises : Paris – Lyon – Marseille – Bordeaux – Toulouse – Lille - Rennes
- Intra-entreprise : Dans vos locaux sur toute la France

Tarif

- Inter-entreprises : 750€ HT (- 20% dès le second participant)
- Intra-entreprise : nous consulter



Altair Conseil

Transformation – Gouvernance – Risques & Crises

FORMATEURS



Altair Conseil est le premier cabinet français à délivrer depuis plus de 15 ans une offre complète de management global des risques : cartographie de risques, plans de maîtrise des risques, stratégie et plan de continuité des activités, gestion et communication de crise, exercices et simulation.

Bruno GOUREVITCH

Associé

Didier BONFILS

Associé

Parcours professionnel

Bruno GOUREVITCH développe une expertise reconnue en organisation, conduite du changement et en management des risques.

Il accompagne nombre d'entreprises en situations de crise pour organiser, manager et mettre en œuvre des dispositifs opérationnels de gestion de crise, des réponses immédiates à l'incident et déployer des plans de redémarrage et de retour à la normale.

Expertises

- Conseil et accompagnement personnalisé de cadres et hauts dirigeants
- Elaboration et déploiement de plans stratégiques et de projets d'entreprise
- Audit et stratégies de transformation des organisations, conduite du changement
- Gestion des ressources humaines : audit social, prévention des risques psychosociaux, évaluation et prévention des risques professionnels et de la pénibilité au travail, développement des managers, médiation
- Prévention et gestion des risques, sûreté, gestion de crise, stratégie et plans de continuité d'activité

Parcours universitaire et autres activités

- Institut d'Etudes Politiques de Paris
- Master en Droit
- Auditeur de l'Institut National des Hautes Etudes de Sécurité et de Justice (INHESJ)
- Officier supérieur de réserve de la Gendarmerie
- Expert judiciaire en diagnostic d'entreprises près la Cour d'appel de Paris
- Expert en organisation et ressources humaines près la Cour administrative d'appel de Paris
- Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP)

Enseignement

- Intervenant à l'Université de Troyes au Master Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication

Publications

- Bruno GOUREVITCH intervient très régulièrement dans les médias sur des thématiques d'actualité et en relation avec la gestion des risques et la gestion de crise : Le Nouvel Economiste, L'Usine Nouvelle, l'Expansion, Ouest France, Le Point, LCI, Radio Notre Dame,

Parcours professionnel

Didier BONFILS capitalise sur une double expérience professionnelle de management opérationnel au sein d'un grand Groupe Industriel et de conseil en organisation, management et conduite de projets dans différents cabinets de conseil. Didier BONFILS a accompagné des dirigeants et des équipes de direction dans de nombreux programmes de restructuration et de gestion des risques dans les secteurs industriels, publics, agroalimentaires, bancaires et technologiques (télécommunications, sociétés de services informatiques)

Expertises

- Audit et diagnostic des organisations et des systèmes d'information
- Définition et déploiement de stratégies de transformation
- Management opérationnel des projets de changement
- Prévention et gestion des risques
- Gestion des situations de crise
- Elaboration et assistance à la mise en place des Plans de Continuité des Activités

Parcours universitaire et autres activités

- Institut National des Sciences Economiques et Commerciales de Paris (INSEEC)
- Master en Stratégie et Management des Systèmes d'Information de l'ESCP-Europe
- Auditeur de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale – Intelligence Economique (IHEDN)

Enseignement

- Pendant plus de 15 ans, Maître de conférence en stratégie et management des systèmes d'information à l'ESCP-Europe

Références Formation

Gestion des risques et gestion de crise





**A COMPLETER,
SIGNER ET
ENVOYER**

FICHE D'INSCRIPTION / CONVENTION

contact@altairconseil.fr

Formation "Gestion de crise"

01 47 33 03 12

Information sur les participants

NOM	PRENOM	E-mail	Fonction	Téléphone

Remise de 20% à partir du second participant

Information sur l'entreprise

Société	
N° SIREN	
Adresse postale	
Adresse de facturation (si différent ou organisme financier)	
Téléphone standard	

Nom du responsable de formation	
Ligne directe	
e-mail	

Je soussigné(e),, reconnais avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et en accepte les termes

Fait à, le

Signature :

Qualité du signataire

Cachet de l'entreprise

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Inscription

Toute inscription d'un participant ne sera validée qu'après la réception par Altair Conseil des pièces suivantes :

- Un bon de commande, ou une lettre de confirmation, établi par l'employeur du stagiaire
- Le bulletin d'inscription, complété et signé.
- Le règlement des frais de formation ou la convention de formation signée par l'entreprise ou l'organisme d'appartenance du stagiaire et Altair Conseil.
- Eventuellement, la prise en charge par un organisme financeur (convention de formation tripartite)

A défaut, Altair Conseil se réserve le droit de disposer librement des places de la session de formation. Tout participant qui n'aurait pas procédé au règlement du prix de la formation lors de son inscription (ou signé une convention avec Altair Conseil), ne sera pas autorisé à participer à la session de formation. Il est demandé aux personnes mal voyantes ou à mobilité réduite de se signaler lors de l'inscription afin que le cabinet Altair Conseil s'assure des possibilités d'accès aux bâtiments et aux locaux de formation.

2. Tarifs

Les tarifs indiqués sur le programme de formation comprennent la formation et la documentation pédagogique remise à chaque participant. Sauf indication contraire, le tarif ne comprend pas les frais de transport, de repas et d'hébergement (Session supérieure à une journée).

3. Modalités de paiement

Le règlement du prix de la formation, réalisé à l'inscription, est comptant et sans escompte.

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur nos factures pourra donner lieu à des pénalités de retard égales à 2 fois le taux d'intérêt légal en vigueur

4. Confirmation de l'inscription

Une fois l'inscription validée, Altair Conseil adresse :

- Une lettre de confirmation au responsable de la formation
- Une lettre de convocation au participant indiquant les dates et horaires de formation ainsi que les modalités d'accès au centre de formation

Une fois la formation réalisée, Altair Conseil adresse :

- Une facture tenant de prestation réalisée au responsable de formation ou à l'organisme financeur
- Une attestation de présence adressée au responsable de formation ou à l'organisme financeur

5. Organisme financeur

Lorsque la formation est prise en charge par un organisme financeur tiers (OPCA, OPACIF, FAFIEC, ...), il appartient à l'employeur du participant de procéder aux actions suivantes :

- Vérifier l'imputabilité de la formation auprès de l'organisme
- De faire la demande de prise en charge avant la formation
- D'indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription le nom de l'établissement à facturer, sa raison sociale, son adresse postale ainsi que le nom du service en charge du financement et les coordonnées d'un point de contact

Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas à Altair Conseil avant le 1^{er} jour de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés à l'entreprise du participant. En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, la part non prise en charge sera facturée directement à l'entreprise du participant.

Dans le cas où l'organisme financeur n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absence, abandon, ...), le coût de l'ensemble du stage reste dû par l'entreprise du participant.

6. Annulation

- Toute annulation ne sera effective qu'après réception d'une demande adressée par le participant ou son employeur (lettre, e-mail). Un accusé de réception sera retourné au responsable de la formation.
- Jusqu'à 10 jours ouvrés précédant le premier jour de formation, le remboursement de l'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 120€ pour frais administratifs
- Après ce délai, et jusqu'au jour précédant le premier jour de formation, Altair Conseil facturera un dédit de 50% des frais de participation, montant non imputable sur le budget de formation
- A partir du premier jour de la formation, la totalité des frais de formation seront retenus et facturés.
- Altair Conseil se réserve le droit de modifier, de reporter ou d'annuler la formation pour tout événement indépendant de leur volonté, en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant.

7. Informatique et libertés

Sauf avis contraire formellement exprimé par le stagiaire ou son employeur, les informations contenues dans le bulletin d'inscription feront l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.